

PROGRAMME D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION DU NOUVEAU PERSONNEL DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

BIENVENUE CHEZ VOUS!

Guide d'accueil du nouvel employé



Vice-rectorat aux ressources humaines



UNIVERSITÉ
LAVAL

TABLE DES MATIÈRES

Mot de bienvenue	3
Infos pratiques	4
Mes déplacements vers et sur le campus	4
Me localiser sur le campus	5
Manger sur le campus	6
Centre de la petite enfance	6
Service des activités sportives	7
Bibliothèque	8
Divers commerces	8
Clinique du PEPS	9
Clinique médicale de l'Université	10
Cliniques dentaires de l'Université	10
Clinique de counseling et d'orientation	11
Aspect administratif - mon dossier	12
Mon dossier d'employé	12
Mon identifiant et mot de passe	13
Mon adhésion au dépôt direct	13
Mon bulletin de paie	14
Ma carte d'identité	14
Mes outils de communication	14
Santé et mieux-être au travail	15
Une priorité	15
Ressources disponibles	15
Les services d'urgence	16
Politiques, règlements et lois	17
Sécurité de l'information	17
Confidentialité	17
Harcèlement	18
Prévention des violences à caractère sexuel	18
L'Université en bref	19
Quelques statistiques	19
Structure organisationnelle	19
Site Web de l'Université	20
Reconnaissance du personnel	21
Nétiquette sur les médias sociaux	21
Sigles et acronymes d'usage courant	22
Mot de la fin	23

Veillez prendre note que dans ce document nous faisons référence à certains outils qui se situent sur nos plateformes sécurisées, par exemple, l'Intranet du personnel UL, le Libre-service employé et Peoplesoft RH. Vous aurez accès à ces outils uniquement quelques jours après votre entrée en fonction.

BIENVENUE CHEZ VOUS!

Bonjour,

C'est avec grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue à l'Université Laval.

Vous avez choisi de mettre à profit, au sein de notre communauté universitaire, votre talent, votre savoir-faire et votre savoir-être afin de poursuivre notre mission de former les nouvelles générations étudiantes. Je suis heureuse que vous ayez décidé de relever avec nous ce défi stimulant.

En tant que nouveau membre de notre grande famille universitaire, vous aurez la chance de découvrir un milieu de vie et de travail dynamique et novateur.

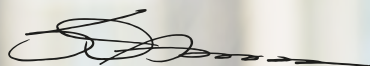
L'Université Laval est l'un des plus importants employeurs de la région de Québec et figure parmi les employeurs les plus réputés de tout le pays selon plusieurs palmarès. Je suis persuadée que vous vivrez une expérience professionnelle enrichissante parmi nous, à la hauteur de vos aspirations.

Vous aurez aussi le bonheur de bâtir votre carrière dans un campus stimulant, au coeur de la magnifique ville de Québec. Cette capitale historique a vu naître l'enseignement supérieur francophone en Amérique.

Si vous venez d'arriver dans notre belle région, la ville de Québec, reconnue comme un joyau patrimonial par l'UNESCO, saura vous séduire à coup sûr par la richesse de sa vie culturelle, sociale et sportive.

Au cours des prochains jours, nos équipes et vos collègues mettront tout en oeuvre afin que votre accueil et votre intégration soient harmonieux et bénéfiques.

Au nom de l'Université Laval, je vous souhaite une belle entrée en fonction parmi nous,



Sophie D'Amours
Rectrice de l'Université Laval



INFORMATIONS PRATIQUES

ME DÉPLACER VERS ET SUR LE CAMPUS



À pied : L'Université est sillonnée de 17,5 km de sentiers piétonniers et de 3,7 km de couloirs souterrains. Vous pouvez ainsi vous déplacer facilement d'un pavillon à l'autre en toute saison et en toute sécurité.



En transport en commun : L'Université Laval est très bien desservie par les 5 sociétés de transport en commun de Québec et ses environs. De plus, l'Université offre l'abonne BUS à ses employés.



À vélo : Le campus offre plusieurs avantages pour les cyclistes, notamment, des vélos en libre-service.



En voiture : Le stationnement est payant pour tous. Vous devrez vous procurer une vignette de stationnement au comptoir du Service de sécurité et de prévention avant votre arrivée ou lors de votre première journée. Trois catégories de permis de stationnement sont disponibles.



Bornes de recharge - voitures électriques : Vous avez accès à 6 bornes de recharge sur le campus. Les bornes sont situées dans les stationnements intérieurs des pavillons Alphonse-Desjardins, Ferdinand-Vandry et du PEPS.



Covoiturage : Il existe une plateforme de jumelage en ligne.

ME LOCALISER SUR LE CAMPUS

[Carte interactive du campus](#) pour vous permettre de localiser les différents pavillons du campus

[Carte des aires de stationnement](#), des tunnels, des sentiers pédestres et des pistes cyclables



PAVILLONS ET BÂTIMENTS DU CAMPUS	
Centre d'eau refroidie (CER).....	10
Centre de gestion des matières dangereuses (CMD).....	32
Complexe des serres de haute performance.....	14
Édifice du Boulevard (EDB).....	5
Édifice du Vieux-Séminaire-de-Sables (ESM).....	2
Édifice La Fabrique (FAB).....	2
La Charmille.....	35
Maison Couillard (MCO).....	15
Maison Eugène-Roberge (ESR).....	29
Maison Marie-Sirois (MS).....	30
Maison Michael-John-Brophy (MB).....	4
Maison Omar-Gingras (OMG).....	17
Pavillon Abitibi-Price (ABP).....	18
Pavillon Agathe-Lacerte (LCT).....	36
Pavillon Alexandre-Yachon (AY).....	21
Pavillon Alphonse-Desjardins (ADJ).....	3
Pavillon Alphonse-Marie-Parent (AMP).....	40
Pavillon Charles-De Koninck (CK).....	23
Pavillon de l'Éducation physique et des sports (PEPS) (EP).....	5
Pavillon de l'Est (PVE).....	7
Pavillon de Médecine dentaire (MD).....	8
Pavillon des Sciences de l'éducation (TSE).....	27
Pavillon des Services (PSA).....	18
Pavillon d'Optique photonique (COP).....	12
Pavillon Environnement (EVT).....	16
Pavillon Ernest-Lemieux (LEM).....	39
Pavillon Félix-Antoine-Séveré (FAS).....	28
Pavillon Ferdinand-Vandry (FV).....	19
Pavillon Geneviève-Roger (GR).....	9
Pavillon Gérard-Bisillon (GB) et GB1.....	33
Pavillon H.-Bernas-L.-Moraud (PBM).....	40
Pavillon J.-A.-Desève (DES).....	25
Pavillon Jean-Charles-Bonenfant (JCB).....	24
Pavillon Jean-Louis-Jacques-Casault (CSJ).....	31
Pavillon Maurice-Polack (POL).....	38
Pavillon Palais-Prince (PP).....	13
Pavillon Paul-Comtois (PC).....	34
Stade TELUS-Université Laval (extérieur) (ES).....	4

INSTALLATIONS SPORTIVES EXTÉRIEURES	
Athlétisme.....	A
Football.....	B
Golf Campus.....	C
Rugby.....	B
Soccer.....	D
Softball.....	E
Stade TELUS-Université Laval (intérieur).....	F
Tennis.....	G
Volleyball.....	H

RÉSIDENCES	
Pavillon Agathe-Lacerte.....	36
Pavillon Ernest-Lemieux.....	39
Pavillon Alphonse-Marie-Parent.....	40

BIBLIOTHÈQUE	
Pavillon Jean-Charles-Bonenfant.....	
Pavillon Alexandre-Yachon.....	

SERVICES DE GARDE	
Centre Jour.....	36
CPE Le Petit Campus.....	5
Pavillon de l'Éducation physique et des sports.....	
Pavillon Alphonse-Marie-Parent.....	
La Charmille.....	35
L'Université des enfants.....	41

STATIONNEMENT	
Zones de stationnement:	
Catégorie 1	Catégorie 2
Catégorie 3	Catégorie R (résident)

PAVILLONS HORS PLAN	
Campus de Lévis.....	
Centre universitaire des Appalaches.....	
Forêt Montmorency - station expérimentale (EM).....	
Centre universitaire des Appalaches.....	

MANGER SUR LE CAMPUS

Manger sainement et de façon responsable: le programme [Mon équilibre UL](#) a pour but de faire la promotion des saines habitudes de vie sur le campus.

Prenez connaissance de l'[offre alimentaire sur le campus](#).



CENTRE DE LA PETITE ENFANCE - LA PETITE CITÉ

Le [centre de la petite enfance La Petite Cité](#) a pour mission d'offrir à la communauté universitaire un service éducatif de qualité, riche en ressources et en compétences.

Les parents étudiants et les employés de l'Université Laval ont accès aux installations de garde sur le campus.

L'horaire de garde de l'enfant peut être adapté à votre horaire de travail, même si celui-ci est atypique.

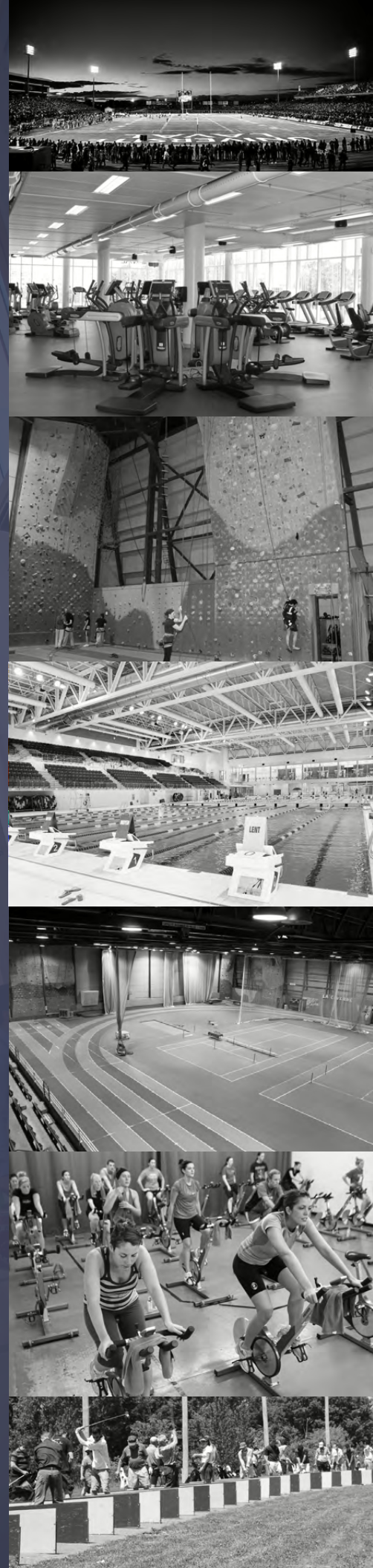


PEPS - SERVICE DES ACTIVITÉS SPORTIVES

Milieu à l'avant-garde, œuvrant dans toutes les sphères du sport et de l'activité physique, le [Service des activités sportives \(SAS\)](#) offre à la communauté universitaire et à la collectivité régionale une riche programmation axée sur l'adoption de saines habitudes de vie et sur le respect des valeurs associées à la pratique sportive.

Exemple d'activités sportives disponibles sur abonnement :

- Entraînement en salle
- Piste de jogging
- Escalade libre
- Patinage et hockey libre
- Golf
- Réservations de terrains de tennis, squash, etc.
- Yoga, pilates, méditation, etc.
- Cardio-vélo



BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque, milieu de vie, d'études et de recherche, vous donne accès à une foule d'informations sur des sujets couvrant l'ensemble des disciplines enseignées à l'Université Laval. De nombreux services et ressources sont mis à votre disposition.

En tant qu'employé, vous avez accès au prêt de documents (livres, CD, DVD), ainsi qu'à une panoplie de documents disponibles en ligne.



DIVERS COMMERCES PRÉSENTS SUR LE CAMPUS

- [Dépanneur Chez Alphonse](#)
- [Librairie Coop Zone](#)
- [Boutique Rouge et Or](#)
- [Resto-pub Le Pub universitaire](#)
- [Boutique Sports experts C4](#)
- [Caisse populaire Desjardins](#)

Succursale :

dans le pavillon Alphonse-Desjardins

Guichets automatiques Desjardins :

dans les pavillons suivants: Alphonse-Desjardins, Charles-De Koninck, PEPS et Ferdinand-Vandry.

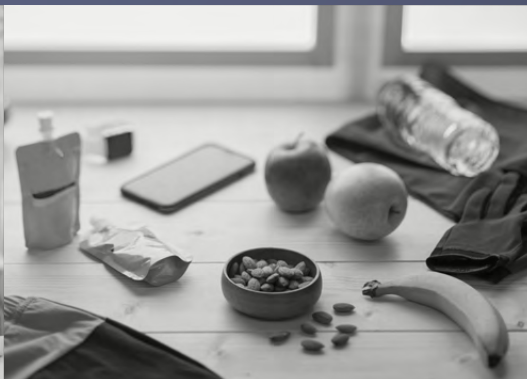
Découvrez tous les services disponibles à l'[Université Laval](#).

LA CLINIQUE DU PEPS

Spécialisée en sport, avec une offre diversifiée de grande qualité, c'est ce qui définit la clinique du PEPS. Peu importe votre niveau d'activité, vous avez accès à ses services.

Services offerts :

- Physiothérapie
- Médecine du sport
- Kinésiologie
- Nutrition
- Psychologie du sport
- Orthésiste
- Acupuncture, massothérapie, yoga thérapeutique



CLINIQUE MÉDICALE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

La [clinique médicale](#) est située au pavillon Maurice-Pollack et ses services sont réservés uniquement aux membres de la communauté universitaire.

Services offerts:

- soins de première ligne ou de médecine générale
- counseling sur la contraception
- suivi de grossesse

Possibilité d'inscription au sans rendez-vous.



CLINIQUES DENTAIRES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

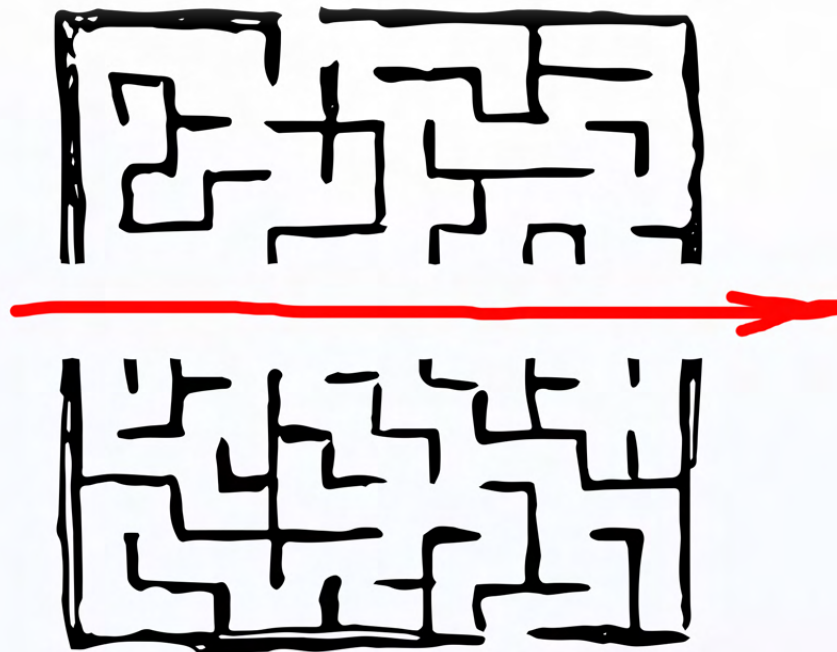
Les [cliniques dentaires](#) de la Faculté de médecine dentaire offrent des services à toute la population à des fins de formation clinique.

Les étudiants et les professeurs dentistes qui reçoivent les patients travaillent avec un personnel dentaire qualifié et les meilleurs équipements disponibles afin d'offrir des soins de première qualité.

CLINIQUE DE COUNSELING ET D'ORIENTATION

La [clinique de counseling et d'orientation de l'Université Laval](#), située dans le pavillon des Sciences de l'éducation, est à la fois un centre de formation pratique pour les stagiaires de la maîtrise en sciences de l'orientation et un centre de services pour la collectivité.

Au cours d'une vie, les occasions de s'interroger sur son orientation professionnelle peuvent être variées et multiples.



ASPECT ADMINISTRATIF - MON DOSSIER

MON IDENTIFIANT ET MON MOT DE PASSE



Identifiant UL (IDUL)

Le personnel, les étudiants et les collaborateurs obtiennent un identifiant UL (IDUL) à leur arrivée à l'Université Laval. L'identifiant UL est composé de cinq lettres (premières lettres de vos prénom(s) et nom(s)) et souvent d'un nombre. Il vous donne accès aux systèmes informatiques de l'Université (courrier Web, monPortail, Capsule, Banner, PeopleSoft RH, Intranet du personnel UL, etc.).

En cas d'oubli de votre part, si vous connaissez votre mot de passe et votre NIE ou NI (numéro d'identification étudiant/matricule)*, votre IDUL peut vous être fourni [en ligne](#). Sinon, écrivez un courriel à votre [Centre de services](#) en mentionnant les renseignements suivants : nom(s), prénom(s), date de naissance, nom de famille de votre mère à la naissance, adresse civique et code postal, numéro de téléphone personnel.

* Peu importe si vous avez ou non étudié à l'Université, vous avez un NIE ou un NI. Il est inscrit dans votre dossier employé dans le Libre-service de Peoplesoft RH, dans Sommaire des données personnelles, sous l'onglet Données personnelles.

MON DOSSIER D'EMPLOYÉ



Votre dossier d'employé se trouve dans votre Libre-service employé de PeopleSoft RH où vous pourrez entre autres saisir vos feuilles de temps, effectuer vos changements d'adresse et indiquer les informations pour le dépôt direct de votre salaire.

Accéder à PeopleSoft RH sur le campus
à partir de votre navigateur Internet :

- Saisir le www.rh91.ulaval.ca;
- Saisir votre identifiant UL (IDUL) et votre mot de passe (NIP).

Un raccourci est aussi disponible sur la page d'accueil de l'Intranet du personnel UL ou sur la page d'accueil du [site Web de l'Université Laval](#), sous la rubrique « Accès rapides ».

Accéder à PeopleSoft RH hors campus :

- Aller sur le site sécurisé vpn.ulaval.ca;
- Dans la page Service Web VPN, cliquer sur le lien PeopleSoft RH qui se trouve dans la section Accès rapides.

Assistance

Si vous éprouvez des difficultés à vous connecter à distance, veuillez communiquer avec le centre de service informatique ou le responsable informatique de votre unité.



MON BULLETIN DE PAIE

Les bulletins de paie sont produits en version électronique. Il est possible de les consulter en tout temps en vous connectant à votre Libre-service employé de PeopleSoft RH.

- Accédez à votre Libre-service employé à l'adresse www.rh91.ulaval.ca
- Une fois dans PeopleSoft RH, choisissez l'onglet Menu principal, Libre-service puis Paie et rémunération. Vous aurez accès à vos Bulletins de paie ainsi qu'à votre historique d'emploi et à vos relevés fiscaux, le cas échéant.
- Prenez connaissance des informations qui se retrouveront sur vos bulletins de paie dans l'[intranet rh](#), sous l'onglet Libre-service employé de PeopleSoft RH de votre catégorie d'emploi

MON ADHÉSION AU DÉPÔT DIRECT

Votre salaire est versé aux deux semaines. Dès votre entrée en fonction, nous vous recommandons fortement d'adhérer au dépôt direct rapidement dans votre Libre-service employé de PeopleSoft RH.

- Accédez à votre Libre-service employé à l'adresse www.rh91.ulaval.ca
- Consultez les informations relatives au dépôt direct dans l'[intranet rh](#), sous l'onglet Libre-service employé de PeopleSoft RH de votre catégorie d'emploi



MA CARTE D'IDENTITÉ

À partir du deuxième jour de votre entrée en fonction à l'Université, vous pourrez vous rendre à l'accueil du [Bureau du registraire](#) pour la prise de photo servant à la production de votre carte d'identité.

Celle-ci vous sera remise au Bureau du registraire dans un délai d'environ 4 à 5 jours ouvrables. Cette carte d'identité est exigée par divers services de l'Université :

- emprunts de documents à la Bibliothèque
- accès au PEPS, etc.



MES OUTILS DE COMMUNICATION

Consultez les autoformations et les guides pour l'utilisation des différents outils de communication mis à votre disposition :

- [Appareils téléphoniques](#)
- [Messagerie vocale](#)
- [Courrier électronique](#)



SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL

UNE PRIORITÉ



La santé et le bien-être des employés est au cœur des priorités

L'Université assure un milieu de vie de qualité à son personnel et à l'ensemble des personnes qui y travaillent ou y étudient. Elle favorise la promotion de la santé et de la sécurité ainsi que l'amélioration de la qualité de vie dans le milieu de travail. Pour atteindre ses objectifs en la matière, elle se base notamment sur deux politiques. Nous vous invitons à en faire la lecture.

La [Politique sur la santé et la sécurité du travail](#) énonce les intentions de l'Université quant à l'élimination à la source, si possible, des dangers relatifs à la sécurité et à l'intégrité physique du personnel et des étudiants qui poursuivent leurs activités de formation dans le même environnement sécuritaire.

La [Politique sur la santé globale en milieu de travail](#) témoigne pour sa part de cette volonté d'encourager la création d'un environnement de travail sain et la mise de l'avant de pratiques organisationnelles favorisant la santé des personnes sur les plans physique, psychologique et social.

RESSOURCES DISPONIBLES



Vous pouvez consulter le site web [Mon équilibre UL](#) pour une multitude de conseils santé.

Le menu Santé et mieux-être au travail de votre catégorie d'emploi dans l'[intranet RH](#) comporte de nombreuses informations utiles, par exemple:

- Santé globale en milieu de travail
- Ergonomie – ajustement de poste de travail et analyse ergonomique
- Quoi faire en cas d'accident, de maladie, d'un séjour à l'international ou en région éloignée
- Secouristes

LES SERVICES D'URGENCE

QUI CONTACTER EN SITUATION D'URGENCE?

Si l'événement survient sur le campus universitaire :

- Composez le numéro 555 ou utilisez un des téléphones rouges, pour obtenir les services du Service de sécurité et de prévention (SSP) lors d'une situation d'urgence ou pour signaler une situation requérant l'assistance rapide et immédiate du SSP
- Composez le numéro 408500, pour toute demande d'assistance ou pour joindre la ligne administrative du SSP
- Si vous n'avez pas accès à un téléphone interne, composez le 418 656-5555 sur votre cellulaire

Si l'événement survient à l'extérieur du campus universitaire :

- Vous devez composer le 911 pour obtenir l'aide des services d'urgence de votre région.

Pour plus de détails consultez le site du [Service de sécurité et de prévention](#)

POLITIQUES, RÈGLEMENTS ET LOIS

LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION



L'Université Laval a l'obligation de s'assurer de l'utilisation et de la protection adéquate de l'ensemble des informations qu'elle produit, emmagasine, traite, communique et élimine et qui sont essentielles à ses diverses activités. Comme employé, vous avez un rôle de premier plan dans le cycle de vie de ces informations.

Pour ce faire, il est important que prenez connaissance des trois documents ci-dessous:

[Politique sur la sécurité de l'information](#)

[Règlement de sécurité de l'information sur l'utilisation des actifs informationnels](#) (il constitue vos obligations comme utilisateur)

[Protection des renseignements personnels](#)

L'OBLIGATION DE CONFIDENTIALITÉ



En tant que membre du personnel de l'Université, vous pourriez avoir accès à un grand nombre d'informations confidentielles, selon la nature de vos fonctions.

Dans ce contexte, l'Université s'attend de ses employés qu'ils prennent les mesures de sécurité nécessaires pour préserver la confidentialité de ces informations.

À cet effet, nous vous demandons de prendre connaissance de l'avis de confidentialité dans [l'intranet rh](#), dans l'onglet Politiques et règlements situé dans la section Accueil du nouvel employé de votre catégorie d'emploi.

L'UNIVERSITÉ LAVAL, UN MILIEU EXEMPT DE HARCÈLEMENT

Nous travaillons quotidiennement pour vous offrir un milieu de travail sain et exempt de toute forme de harcèlement, qu'il soit psychologique ou sexuel.

Si vous croyez être victime de harcèlement ou êtes témoin d'une situation de harcèlement, voici l'aide disponible pour vous sur le campus :

- Si vous êtes à l'aise, en discuter avec votre supérieur immédiat
- Communiquer avec votre conseiller en gestion des ressources humaines au VRRH (poste 402483)
- Communiquer avec le Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement (CPIMH) (poste 407632)
- Contacter votre syndicat (faire une recherche sur www.ulaval.ca)

Pour plus de détails consultez le site du [CPIMH](#)



A vertical poster with a green and yellow background. At the top is the Université Laval logo. The main text reads 'PRÉVENONS LA VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL'. Below that is the question 'As-tu posé la question?' and the slogan 'SANS OUI C'EST NON!' in large, bold letters. At the bottom, it says 'ulaval.ca/sansoucestnon' and 'Une collaboration de' followed by logos for CADEUL and ELIÉS.

L'UNIVERSITÉ LAVAL, UN MILIEU EXEMPT DE VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

L'Université reconnaît qu'il est de sa responsabilité d'offrir à sa communauté un environnement d'études, de travail et de prestation de services sain et sécuritaire, exempt de violence à caractère sexuel, y compris de harcèlement sexuel, où chaque personne a droit au respect, à la dignité et à la protection de son intégrité physique et psychologique.

Pour ce faire, elle souligne que ses membres doivent se mobiliser pour établir et maintenir une culture du respect à l'Université, marquée par l'inclusion, l'égalité, l'équité et la sécurité.

Formations obligatoires :

Vous devrez suivre les formations exigées par la Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur (c. P-22.1). Vous recevrez les informations relatives à cette formation au moment opportun.

Vous devrez aussi prendre connaissance de la [Politique pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel à l'Université Laval](#)

Pour plus de détails consultez le site du [Centre d'intervention et de prévention des violences à caractère sexuel](#)

L'UNIVERSITÉ EN BREF

L'UNIVERSITÉ LAVAL, QUELQUES STATISTIQUES ...



L'Université Laval, c'est plus de **40 000 étudiants** et près de **10 000 employés**.

Le campus universitaire, situé au cœur de la ville de Québec, a une superficie de **1,8 km²**. On y retrouve une **quarantaine d'édifices** reliés par plus de **5 km** de tunnels piétonniers, près de **8 km** de pistes cyclables et l'un des plus importants complexes sportifs universitaires au Canada.

L'Université Laval, c'est aussi **17 facultés** qui offrent plus de **500 programmes** d'enseignement et plus de **275 centres**, chaires, instituts et autre regroupements de recherche.

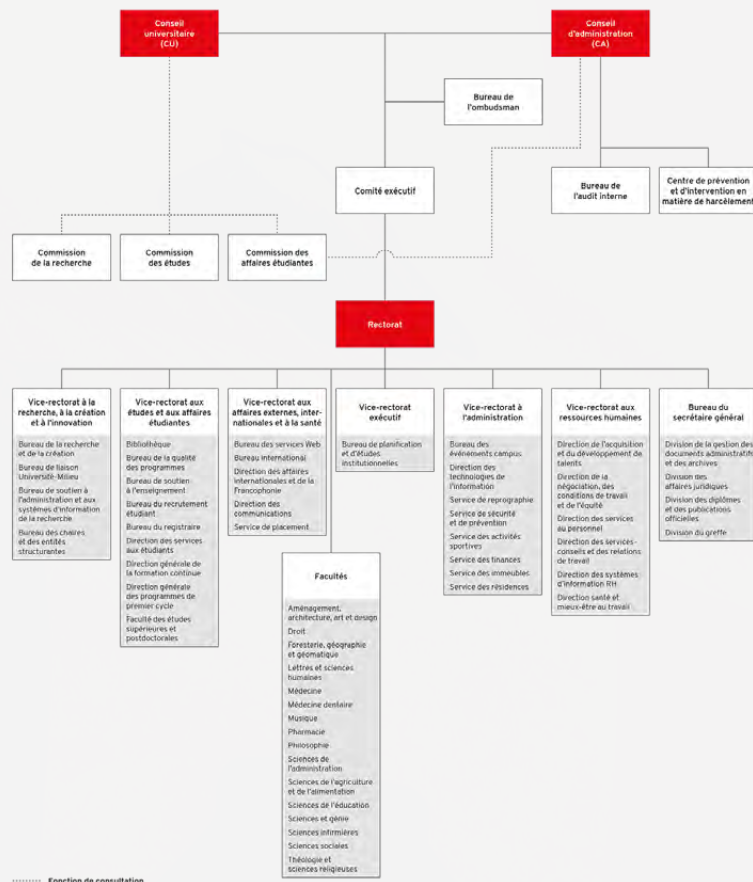
Nous avons diplômé plus de **300 000 personnes** au fil des ans!

Nous sommes fiers de vous accueillir dans un milieu de vie dynamique et innovateur!



Voir sa [structure organisationnelle](#)

Organigramme de l'Université Laval



LE SITE WEB DE L'UNIVERSITÉ

Le [site Web de l'Université](#) constitue un de vos outils de travail. Il peut vous permettre d'en savoir davantage sur l'institution, ses unités administratives, ses programmes, ses activités, etc. Il comprend le bottin du personnel et des étudiants, des nouvelles ou encore, un accès rapide à divers outils (monPortail, Peoplesoft RH, courrier Web, etc.) et une foule d'autres renseignements et documents.

Nous vous invitons à prendre du temps pour découvrir cette mine d'informations.



[Nouvelles](#) [Donner](#) [monPortail](#) [Accès rapides](#) ▾



[Futurs étudiants](#)

[Étudiants actuels](#)

[Études](#)

[Facultés](#)

[Recherche](#)

[Notre université](#)

Il est encore temps d'être admis!

Déposez votre demande d'admission et soyez de la rentrée en septembre.

[Découvrez les programmes encore ouverts](#)

RECONNAISSANCE DU PERSONNEL

Le leadership de l'Université Laval repose sur la richesse de son personnel. Un personnel mobilisé et inspirant qui, par son engagement autant individuel que collectif, de même que par la diversité et la complémentarité de ses compétences, permet à notre institution de se démarquer dans le domaine de l'enseignement et de la recherche et de contribuer au développement de notre société. Dans son plan stratégique 2017-2022, l'équipe de direction s'est d'ailleurs engagée à renforcer et soutenir une culture de reconnaissance propre à notre Université.

merci!

NÉTIQUETTE SUR LES MÉDIAS SOCIAUX

La popularité des réseaux sociaux et de ses nombreuses plateformes est indéniable. Lorsqu'un membre de la communauté universitaire est présent sur les médias sociaux, il arrive souvent qu'il ou elle s'identifie comme étant une employée ou un employé de l'Université. En conséquence, vous êtes invités et invitées à exercer un devoir de réserve dans vos interventions sur les médias sociaux et à chercher à éviter que l'Université soit associée à une prise de position qui vous est personnelle. Certaines personnes sont désignées comme porte-paroles officiels pour l'Université, et les professeures et professeurs sont bien sûr considérés comme experts et expertes de leurs domaines. Si vos publications sur les médias sociaux suscitent l'intérêt des médias, que votre opinion est sollicitée ou que l'on vous demande votre avis, nous vous prions d'en informer la Direction des communications qui pourra donner suite et/ou vous accompagner.

En tant que nouveau membre de notre personnel, nous vous invitons à lire la [Déclaration sur la reconnaissance des membres de l'Université Laval](#), ainsi qu'à consulter la page du [Programme de reconnaissance UL](#) pour en apprendre plus sur le sujet.

Comme la reconnaissance est la responsabilité de tous, vous êtes également invité à vous familiariser avec les principes de base sur la reconnaissance en consultant quatre capsules vidéos réalisées avec la collaboration de Jean-Pierre Brun, professeur titulaire à la Faculté des sciences de l'administration, dont les travaux sur la reconnaissance au travail sont reconnus internationalement. Vous trouverez ces vidéos sur le site Web du programme de reconnaissance.

Nous vous rappelons qu'en tant que membre de l'Université, vous êtes soumis à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements et au Code civil du Québec. Vos communications sur les réseaux sociaux peuvent donc faire l'objet de demande d'accès à l'information et votre responsabilité, en plus de celle de l'Université, est assujettie à différents textes de loi.

Rappelez-vous que la courtoisie dans vos publications et vos échanges, ainsi que le respect des nétiquettes, sont toujours appropriés et appréciés.



PRINCIPAUX SIGLES ET ACRONYMES D'USAGE COURANT

HAUTE DIRECTION

CA	Conseil d'administration
CE	Comité exécutif
CU	Conseil universitaire
VRRCI	Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation
VREAE	Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes
VRRH	Vice-rectorat aux ressources humaines
VRAEIS	Vice-rectorat aux affaires externes, internationales et à la santé
VRE	Vice-rectorat exécutif
VRA	Vice-rectorat à l'administration

FACULTÉS

FAAAD	Aménagement, architecture, art et design
FD	Droit
FFGG	Foresterie, géographie et géomatique
FLSH	Lettres et sciences humaines
FMED	Médecine
FMD	Médecine dentaire
FM	Musique
FPHA	Pharmacie
FP	Philosophie
FSA	Sciences de l'administration
FSAA	Sciences de l'agriculture et de l'alimentation
FSE	Sciences de l'éducation
FSG	Sciences et génie
FSI	Sciences infirmières
FSS	Sciences sociales
FTSR	Théologie et sciences religieuses

SERVICES ET AUTRES

BBAF	Bureau des bourses et de l'aide financière
BEC	Bureau des événements campus
BI	Bureau international
BIBL	Bibliothèque
BLEU	Bureau de liaison entreprise-université
BPEI	Bureau de planification et d'études institutionnelles
BQP	Bureau de la qualité des programmes
BR	Bureau du recrutement
BSE	Bureau de soutien à l'enseignement
BSG	Bureau du secrétaire général
BSI	Bureau de la sécurité de l'information
BSW	Bureau des services Web
BRE	Bureau de recrutement des étudiants

CPIMH	Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement
DAIF	Direction des affaires internationales et de la Francophonie
DC	Direction des communications
DGFC	Direction générale de la formation continue
DSE	Direction des services aux étudiants
DTI	Direction des technologies et de l'information
FESP	Faculté des études supérieures et postdoctorales
FUL	Fondation de l'Université Laval
PEPS	Pavillon de l'Éducation physique et des sports
REG	Bureau du registraire
SF	Service des finances
SAS	Service des activités sportives
SI	Service des immeubles
SPLA	Service de placement
SREP	Service de reprographie
SRES	Service des résidences
SSP	Service de sécurité et de prévention

SYNDICATS ET ASSOCIATIONS

ACSIUL	Association des cadres supérieurs et intermédiaires de l'Université Laval
ADCEFM DUL	Association des dentistes cliniciens enseignants de la Faculté de médecine dentaire de l'Université Laval
ADUL	Association des diplômés de l'Université Laval
AMCEL	Association des médecins cliniciens enseignants de l'Université Laval
APAPUL	Association du personnel administratif professionnel de l'Université Laval
ÆLIÉS	Association des étudiantes et des étudiants de l'Université Laval inscrits aux études supérieures
CADEUL	Confédération des associations d'étudiants et d'étudiantes de l'Université Laval
RFPUL	Syndicat des responsables de formation pratique de l'Université Laval
SCCCUL	Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval
SEUL	Syndicat des employés et employées de l'Université Laval
SPPRUL	Syndicat des professionnelles et professionnels de recherche de l'Université Laval
SPUL	Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval
STEP	Syndicat des travailleuses et des travailleurs étudiants et postdoctoraux de l'Université Laval

REMERCIEMENTS

Bonjour,

Je suis ravie que vous ayez fait le choix de vous joindre au personnel de l'Université Laval. Nous avons préparé ce guide pour les nouveaux employés et les nouvelles employées. J'espère que vous y trouverez réponse à vos nombreuses questions et que l'information qui s'y trouve facilitera vos premiers jours dans ce nouveau chapitre important de votre vie professionnelle.

N'hésitez pas à vous référer à votre gestionnaire et à vos collègues pour en savoir davantage sur votre environnement de travail, notre mission et notre culture. Je souhaite que vous puissiez vous accomplir dans votre nouveau milieu professionnel tout en ayant du plaisir parmi nous.

J'en profite également pour remercier sincèrement le personnel du Vice-rectorat aux ressources humaines qui a travaillé à l'élaboration de ce guide, soit:

- Madame Sylvie Bergeron, chargée de communication;
- Madame Catherine Dubois, conseillère en développement organisationnel;
- Madame Julie Émond, conseillère en recrutement et en formation du personnel;
- Madame Annabelle Moisan-Lépine, conseillère en recrutement et en formation du personnel;
- Madame Johanne Racine, conseillère en formation.

Bienvenue chez vous,



Lyne Bouchard
Vice-rectrice aux ressources humaines de l'Université Laval



